

**DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS N° 1 DE LA RÉGIE DE L'ÉNERGIE (LA RÉGIE)
RELATIVE À LA DEMANDE TARIFAIRE 2012-2013**

PGEÉ

1. Référence : Pièce C-ROEEÉ-0011, pages 15 et 16.

Préambule :

« Le ROEEÉ croit que le potentiel d'efficacité énergétique de la géothermie est considérable. D'ailleurs, plusieurs interventions du ROEEÉ reflètent cette prise de position (R-3552-2004, R-3584-2005, R-3610-2006, R-3644-2007, R-3677-2008, R-3708-2009, R-3748-2010). Il s'agit d'un mode de régulation de la température efficace, durable et rentable à moyen terme. Le ROEEÉ souhaite donc un maintien des programmes de promotion et d'appui pour cette technologie de la part d'Hydro-Québec.

Toutefois, devant les résultats présentés récemment, une redéfinition de la stratégie est de mise. Hydro-Québec semble consacrer ses ressources au maintien de la subvention actuelle et au soutien de la Coalition canadienne de l'énergie géothermique (CCÉG) afin de faire la promotion de systèmes de géothermie certifiés. Ces voies apparaissent limitées quand il s'agit de répondre à l'enjeu du fort taux d'opportunité » (la Régie souligne).

Demandes :

- 1.1 Veuillez préciser les faits permettant au ROEEÉ d'affirmer que le potentiel d'efficacité énergétique de la géothermie est « *considérable* ». Veuillez si possible quantifier ce potentiel.
- 1.2 Veuillez spécifier la nature des « *résultats présentés récemment* », avec les références pertinentes.

2. Référence : Pièce C-ROEEÉ-0011, page 20.

Préambule :

À propos des études du Distributeur sur les chauffe-eau solaires, le ROEEÉ écrit :
« Une approche plus adéquate permettra l'accélération de l'implantation de cette technologie qui pourra ainsi être intégrée au potentiel technico-économique du PGEÉ en réseau intégré et en réseau autonome. »

Demandes :

- 2.1 Veuillez préciser si, selon le ROÉÉ, l'intégration d'une mesure dans l'évaluation du potentiel technico-économique en efficacité énergétique implique nécessairement son inclusion aux programmes actifs du PGEÉ.
- 2.2 Veuillez préciser comment l'approche du Distributeur pourrait être plus adéquate.
- 2.3 En tenant compte de la rentabilité économique des chauffe-eau solaires en fonction des coûts évités du Distributeur, veuillez préciser comment l'implantation de cette technologie pourrait être accélérée. Dans votre réponse, veuillez considérer, d'une part, le réseau intégré et, d'autre part, les différents réseaux autonomes.